

Analyse des effets cumulés des projets d'aménagement

Plaine du Var, Nice (06)



Maître d'ouvrage :

Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur

Contexte : la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur souhaite évaluer les effets cumulés sur l'environnement de ses projets et de ceux de la Ville de Nice dans la Plaine du Var. L'objectif est de proposer si nécessaire des mesures d'amélioration de ses projets ou, le cas échéant, de proposer des mesures compensatoires. Cette étude doit permettre d'enrichir avec la notion d'effets cumulés la conception des projets et les documents à fournir dans le cadre des évaluations environnementales réglementaires.

Étude des effets cumulés des projets d'aménagement de la Ville de Nice et de la Communauté Urbaine Nice Côte D'azur - lot n°2 : volet eau et lot n°3 : volet environnemental (énergie, GES, air, bruit)

Partenaires : Prolog Ingénierie (lot 2), IRAP (lot 3)
Janvier 2011 – Janvier 2013

CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA MISSION

- Identification des effets cumulés sur l'environnement d'un ensemble de projets d'aménagement.
- Définition d'indicateurs pour l'évaluation des effets cumulés.
- Quantification et analyse des effets cumulés, à différentes échelles : sur un ensemble de projets ; sur un projet donné.
- Propositions de mesures amélioratives ou compensatoires.
- Formulation de prescriptions environnementales s'appliquant à tout nouveau projet d'aménagement sur la Plaine du Var.

PROBLÉMATIQUES TRAITÉES

- **Lot 2 :** *Effet hydrogéologique* : déséquilibre de la circulation des eaux souterraines ; *Effet sur la ressource en eau* : impact sur les captages installés dans la plaine alluviale, pollution des eaux souterraines. *Effet hydrologique* : augmentation du ruissellement sur les surfaces imperméabilisées, augmentation des déversements des réseaux d'assainissement par temps de pluie. *Effet hydraulique* : extension des zones soumises à un risque d'inondation lors d'événements pluvieux importants ou de crues des cours d'eau, déstabilisation de berges suite à des travaux dans le champ d'inondation des cours d'eau.
- **Lot 3 :** qualité de l'air, ambiance et nuisances sonores, émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie.